

Les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)

Une nouvelle modalité de formation
professionnelle continue

Le Guide des participants

Janvier 2025

Table des matières

Introduction	3
Première partie	5
Fondements et éléments-clés des communautés d'apprentissage professionnelles	5
Les fondements d'un nouveau mode de formation	5
Les CAP en quelques éléments-clés	7
Deuxième partie	11
Modalités organisationnelles des CAP – étapes, acteurs, objectifs	11
Les étapes de la CAP	11
Les acteurs mobilisés au sein de la CAP	13
Les objectifs de la CAP, les productions spécifiques concrètes et leur diffusion	16
EXEMPLE DE CAP SUR LA COMPRÉHENSION EN LECTURE EN PRIMAIRE ..	17
Comment participer ?	19
Pour en savoir plus	20

Par souci de lisibilité, cette publication utilise le masculin comme une forme générique pour s'adresser à tous les genres (m/f/x).

Introduction

L'importance du développement professionnel, à travers l'acquisition, tout au long de la carrière, de connaissances et de compétences enrichissantes, alimente une conception plus dynamique et plus collaborative du métier d'enseignant. Cette évolution de la formation professionnelle s'accompagne également d'une évolution des modes de formation où s'intègrent plus qu'auparavant, savoirs théoriques et pratiques.

C'est dans ce contexte que se mettent en place les **communautés d'apprentissage professionnelles** (CAP), une nouvelle modalité de formation ouverte aux professionnels de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, depuis janvier 2025.



L'évolution des besoins des élèves et des modalités d'apprentissages pousse sans cesse l'enseignant à repenser ses pratiques et à les faire évoluer. En phase avec la dimension réflexive qui caractérise le métier, la CAP offre une modalité originale de formation centrée sur la valorisation de l'expérience et de la pratique professionnelle. Elle repose avant tout sur la **participation active** et sur **l'enrichissement mutuel** des compétences des participants. Plus horizontale que verticale, la communauté est **animée** par un formateur spécialement formé à ce nouveau rôle, et son développement est soutenu par la mobilisation d'une **expertise externe** – le plus souvent scientifique. La CAP a aussi pour particularité de rendre les professionnels du système éducatif, les enseignants en particulier, acteurs de leur démarche de professionnalisation.



Désormais, les CAP constituent une **modalité de formation reconnue** au même titre que les autres formations professionnelles continues en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les CAP sont progressivement mises en place via les organismes de formations interréseaux et réseaux dans le respect des critères spécifiques prévus à cet effet¹.

Ce guide se penche sur les fondements et éléments-clés des CAP ([Première partie](#)), telles qu'elles ont été imaginées dans le cadre des travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence². Les futurs participants aux CAP découvriront les modalités organisationnelles de ces formations, le rôle de chaque acteur, mais aussi l'importance de l'engagement des participants comme moteur de la formation ([Deuxième partie](#)).

1 Arrêté du Gouvernement de la CF du 18/01/2024, fixant les critères et conditions de validité des communautés d'apprentissage professionnelles, en exécution de l'art. 6.1.5-11 §2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

2 Le Vademecum se base sur les travaux de recherche de Delisse, S., Cattonar, B., Dupriez, V. (2020), Rapport final de recherche sur les communautés d'apprentissage professionnelles. Rapport de recherche réalisé dans le cadre des travaux du Comité scientifique du Pacte, financé par la FWB [en ligne sur le site du Pacte : https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2024/03/MNRRapport-Recherche-Comite-scientifique_CAPs_UCL.pdf], ainsi que sur les éléments développés par Mme Marie-Alexandre Laurent au sein de l'équipe du chantier du Pacte de l'AGE dédié à la formation professionnelle continue, piloté par Mme Valérie Dumont-Baffrey. Voir <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/la-valorisation-des-metiers-de-lenseignement/>.

Première partie

Fondements et éléments-clés des Communautés d'apprentissage professionnelles

Les fondements d'un nouveau mode de formation

La philosophie générale de *l'apprentissage* qui sous-tend les Communautés d'apprentissage professionnelles et leurs conditions de mise en œuvre ont fait l'objet de travaux menés dans le cadre du Comité scientifique du Pacte par une équipe de chercheurs de l'UCLouvain. Ces travaux ont permis d'étudier la littérature scientifique sur le sujet et d'analyser différentes expériences de communautés d'apprentissage à l'étranger³. Les modalités concrètes visant à développer une façon originale de se former ont ensuite été travaillées dans le cadre du chantier du Pacte dédié à la réforme de la formation professionnelle continue⁴.

La CAP se distingue des autres modalités de formation en privilégiant une approche basée sur l'apprentissage par les pairs, directement inspirée de la théorie de « l'apprentissage situé⁵ ». Cette théorie insiste sur la compréhension partagée, l'interaction sociale et les échanges d'expériences comme fondamentaux de l'acquisition des connaissances : l'apprentissage se voit facilité par un contexte authentique et significatif, et par les interactions avec des pairs ainsi que des mentors.

La CAP vise l'engagement de chacun des participants dans une véritable collaboration, qui, par l'implication active, facilite la mobilisation des pratiques travaillées collectivement (au sein de la CAP) dans le contexte professionnel de l'enseignant (au sein de la classe).

3 Delisse, S., Cattonar, B., Dupriez, V. (2020), Rapport final de recherche sur les communautés d'apprentissage professionnelles. Rapport de recherche réalisé dans le cadre des travaux du Comité scientifique du Pacte, financé par la FWB, en ligne sur le site du Pacte : https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2024/03/MNRRapport-Recherche-Comite-scientifique_CAPs_UCL.pdf.

4 Voir la synthèse des travaux de Mme Marie-Alexandre Laurent réalisés au sein de l'équipe du chantier du Pacte dédié à la formation professionnelle continue (pilote par Mme Valérie Dumont-Baffrey) : <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/la-valorisation-des-metiers-de-lenseignement/>

5 Théorie développée dans les années 1990 par Wenger et Lave, respectivement théoricien de l'éducation et sociologue, alors qu'ils étudiaient le compagnonnage comme modèle d'apprentissage.

La CAP a pour autre particularité d'encourager le développement des compétences à partir de la réflexion collective et l'analyse des pratiques pédagogiques entre pairs, le tout dans un cadre de soutien, de respect et de confiance. Tandis que le formateur endosse le rôle d'animateur, un ou plusieurs experts externes y interviennent de manière ponctuelle. La CAP favorise alors la complémentarité entre l'expérience des praticiens et l'expertise notamment des chercheurs scientifiques, et ce pour promouvoir l'innovation, en matière pédagogique en particulier.

La CAP offre un cadre particulièrement propice au développement de la réflexivité, essentielle au métier d'enseignant : les enseignants peuvent y prendre du recul par rapport à leurs propres pratiques, les analyser de manière critique et constructive, en vue de les améliorer.

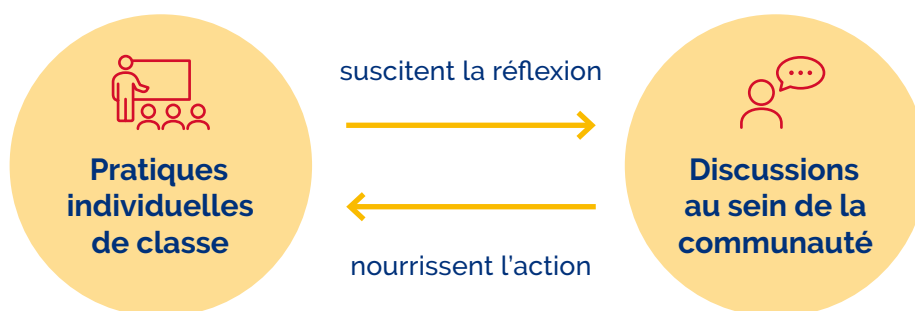


Les CAP en quelques éléments-clés

L'apprentissage par les pairs, clé du développement professionnel

La collaboration est au cœur des CAP, et la participation active le véritable moteur de la communauté. En participant à une CAP, l'enseignant est invité à s'engager en partageant ses propres pratiques, et à interagir avec ses pairs. Ce faisant les pratiques individuelles des participants (les pratiques de classe) alimentent les discussions au sein de la CAP, de manière à susciter une évolution de ces pratiques, voire en faire émerger de nouvelles qui seront à expérimenter par les participants dans leur contexte professionnel individuel.

Relations entre les pratiques de classe et la communauté d'apprentissage professionnelle⁶



La simple interaction entre les participants d'une communauté n'est pas suffisante à assurer l'efficacité d'une CAP. Pour apporter une réelle plus-value, le partage au sein de la communauté devra dépasser la partie de la pratique la plus verbalisable – les intentions, les règles, les théories personnelles – et permettre aux échanges de cerner les « vrais problèmes d'enseignement - apprentissage »⁷. C'est pour ce faire que l'utilisation des traces de séquences de cours donnés ou du travail et des productions des élèves est sollicitée. Le collectif pourra alors accéder progressivement à des questionnements plus larges et étendre la discussion à l'ensemble des pratiques en classe : postures, modalités d'intervention, outils, modalités de relations interpersonnelles et de feedbacks envers des apprenants, modalités d'évaluation, etc.

6 Ce schéma qui présente les relations entre les pratiques de classe et la communauté d'apprentissage professionnelle est repris de Delisse, S., Cattonar, B., Dupriez, V. (2020), Rapport final de recherche sur les communautés d'apprentissage professionnelles. Rapport de recherche réalisé dans le cadre des travaux du Comité scientifique du Pacte, financé par la FWB,

7 Sur l'ensemble de ces éléments, voir Horn I. & Little J. (2010). « *Attending to problems of practice: Routines and resources for professional learning in teachers' workplace interactions* ». American Educational Research Journal, vol. 47, n° 1, p. 181-217.

La CAP fonde une relation réflexive entre pratiques de classe et discussions collectives au sein de la communauté. La prise de recul permet d'observer ses pratiques sous différents angles, de les questionner, de les analyser et de les réguler. Le processus réflexif contribue ainsi à faire émerger de nouveaux savoirs et savoir-faire : en confrontant des idées entre pairs, la réflexion se trouve stimulée, les pratiques individuelles et collectives évoluent et s'améliorent, renforçant un sentiment d'auto-efficacité.

Le processus réflexif qui se met en place au sein de la CAP s'accompagne d'une temporalité particulière. Il ne s'agit pas d'une modalité qui peut se déplier sur un jour ou deux. La participation à une communauté d'apprentissage professionnelle s'inscrit nécessairement dans un temps relativement long, pouvant s'étaler sur une voire sur deux années scolaires, de manière à permettre des allers-retours entre la communauté et le contexte professionnel des participants. Cet étalement dans le temps permet l'évolution des pratiques, progressivement, grâce à l'enrichissement de la collaboration et au dialogue réflexif.

L'animation et l'expertise externe pour soutenir le développement de la CAP

Au sein de la communauté, les membres s'engagent dans des activités communes, s'entraident et partagent des informations. Associée à l'idée d'intelligence collective, la CAP repose sur l'engagement mutuel des membres et requiert de la confiance et de l'ouverture. Pour faciliter et soutenir le développement de la communauté et de l'apprentissage, le rôle classique du formateur se transforme en « formateur-animateur ».

Le formateur-animateur a suivi une formation spécifique visant à le préparer à ce rôle. Il assure le leadership, organise, soutient les relations interpersonnelles, stimule les échanges, motive, relance... Une des missions importantes du formateur-animateur est de veiller à la mise en place des conditions qui favorisent le partage des pratiques et la dimension réflexive. Il veille en particulier au respect des règles de confidentialité et de respect mutuel des expériences et des traces concrètes déposées par chacun.

Pour engager un processus d'amélioration des pratiques collectives et individuelles, le recours à des méthodes éprouvées, testées et documentées, qu'amène en particulier l'expertise scientifique externe est souvent nécessaire. C'est pourquoi le modèle de la Communauté d'apprentissage professionnelle prévoit systématiquement l'apport d'une expertise externe. Les experts issus de la communauté scientifique enrichissent les connaissances des membres de la communauté à partir des résultats

des dernières recherches et encouragent souvent l'innovation pédagogique. Tandis que l'expertise la plus souvent privilégiée sera de nature scientifique, la CAP peut aussi être organisée avec l'apport d'autres acteurs porteurs d'expertise. Certaines associations (ASBL spécialisées dans le domaine de l'enseignement, experts présents au sein des AMO et des écoles des devoirs, etc.) peuvent par exemple offrir une expérience professionnelle et des savoirs particulièrement intéressants lorsqu'il s'agit de penser le développement des compétences des professionnels du monde scolaire.

Des pratiques concrètes pour objet... et une production concrète pour objectif

La communauté d'apprentissage se définit par un domaine d'intérêt – disciplinaire ou transversal – suffisamment large pour intéresser un nombre pertinent de professionnels du système éducatif, mais aussi par un ou plusieurs objectifs d'apprentissage concrets et explicites qui sont énoncés dès le début de la formation. La définition d'un objectif précis est un élément-clé qui permet de distinguer la communauté d'apprentissage professionnelle de la « communauté de pratiques » moins formalisée. Dans le cadre de la CAP, l'(les) objectif(s) est (sont) à traduire dans une production concrète.

Les objectifs définis pour la CAP viseront l'amélioration des apprentissages et l'accompagnement du développement des élèves. Ce sont des pratiques (pédagogiques) concrètes – toujours orientées vers les élèves dans le contexte scolaire – qui sont travaillées. La pratique devient ici le répertoire de ressources qui est développé et partagé par l'ensemble des membres. Ce répertoire soutient les membres dans la résolution de problèmes, l'approfondissement de leurs connaissances et le développement de leurs compétences tout au long du processus de la CAP.

Les objectifs devront être suffisamment concrets et spécifiques que pour se traduire en fin de processus par une 'production' générée par le collectif, par exemple la construction complète d'une séquence de cours, la rédaction d'un recueil de pratiques inspirantes, la création d'un support pour travailler les apprentissages au sein de leur classe, une analyse détaillée des pratiques, etc. Ces productions devront être adaptées aux réalités de terrain des participants de la CAP, garantissant ainsi leur pertinence et leur utilité.

Des CAP inter-Ecoles / inter-Centres PMS / inter-Pôles territoriaux

Les CAP visent à travailler les pratiques concrètes orientées sur les apprentissages et l'accompagnement du développement des élèves. La participation à une CAP permet de développer des répertoires d'actions plus larges, d'être mieux outillé pour agir/réagir aux diverses situations d'apprentissage et pour répondre aux besoins des élèves.

En réunissant des membres du personnel de différentes écoles, de différents Centres PMS ou des Pôles territoriaux, la CAP pourra enrichir les échanges et stimuler la réflexion et l'innovation, par la diversité des connaissances et des expériences des participants. Les discussions avec des pairs issus de divers environnements de travail contribuent à générer de nouvelles idées, qui pourront être partagées et transférées dans le propre contexte de travail du professionnel.

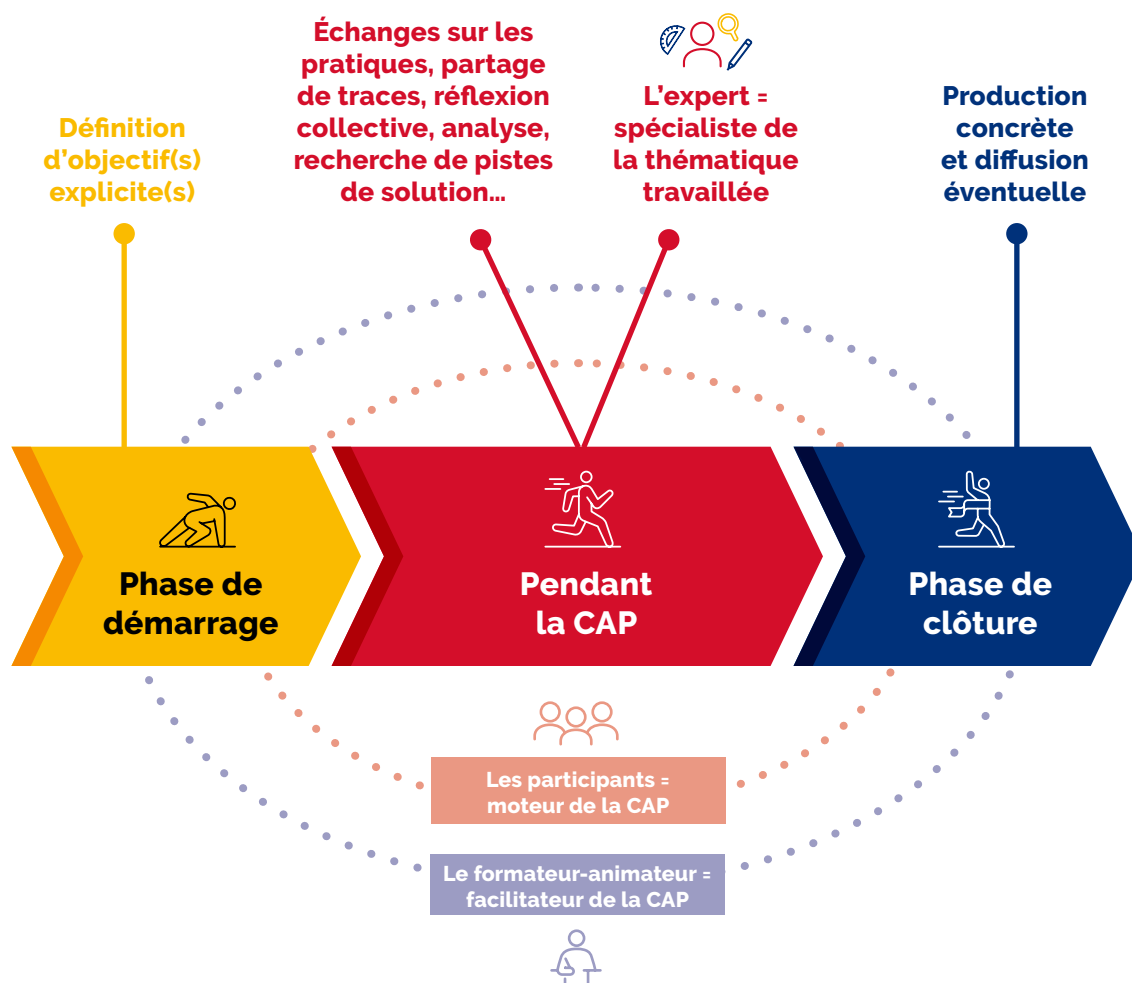


Deuxième partie

Modalités organisationnelles des CAP – étapes, acteurs, objectifs

Les étapes de la CAP

Les CAP se déroulent selon un processus structuré en trois étapes étalées sur une durée d'une voire deux années scolaires consécutives : une phase de démarrage, une phase d'aller-retour entre l'espace de la CAP et le terrain, et une phase de clôture.





Phase de démarrage :

- **En amont de la CAP**, le cadre organisationnel est posé : le nombre de rencontres en présentiel et le calendrier des sessions sont définis dans la présentation de la formation. Le dispositif conservera toutefois la souplesse nécessaire pour s'ajuster, d'une part, au contenu des échanges et au processus réflexif de la CAP, et d'autre part, à la mobilisation de l'expert en fonction de l'avancée des travaux ;
- **Lors de la première rencontre**, les objectifs de la CAP sont débattus et clairement identifiés. Les modalités de fonctionnement interne de la CAP sont définies collectivement dans le but d'assurer un cadre sécurisant pour chaque participant, adapté au travail et aux échanges.



Pendant la CAP :

- **Pendant les rencontres**, les échanges, les réflexions et les travaux sont centrés sur les élèves et les pratiques concrètes. Ces rencontres sont l'occasion de partager des pratiques expérimentées, d'analyser des données ou des traces prélevées dans les classes. Pour que les échanges soient efficaces, les actions à poser, les pistes de travail et les tâches à accomplir pour la séance suivante sont clairement identifiées ;
- **Entre les rencontres**, les participants peuvent tester les pistes élaborées lors des rencontres. Ces moments de pratiques sont aussi l'occasion de collecter des données, des traces ou des questionnements afin de poursuivre la réflexion collective en CAP ;
- **Au cours des rencontres**, on veillera à relever les éléments pouvant faire l'objet d'un approfondissement en consultant un expert et/ou en se documentant (rapports/articles scientifiques, etc.).



Phase de clôture :

- **En fin de processus**, les échanges porteront sur les acquis (ce qui a été accompli, créé, appris au cours de la CAP) et permettront la finalisation de la production ;
- **A l'issue de la CAP**, il pourra être décidé de diffuser la production finale de la CAP.

Les acteurs mobilisés au sein de la CAP

Les différents acteurs d'une CAP sont les participants, le formateur-animateur et l'expert. Chaque acteur a un rôle qui lui est propre.

Le participant :

La **participation active** est essentielle pour assurer le succès de la démarche collective qui est propre à la Communauté d'apprentissage professionnelle. C'est par la verbalisation et l'explicitation des préoccupations liées à sa pratique, l'apport de traces concrètes provenant de ses pratiques, telles que des séquences de cours données et des productions des élèves, que chaque membre stimule les échanges et participe à la communauté. Et c'est lorsqu'il y a simultanément **adaptation et réutilisation des pratiques échangées entre les participants**, que ce soit au niveau individuel ou collectif, que la CAP apparaît.

La dimension de **réflexivité** est également importante pour distinguer une CAP d'un groupe qui collabore⁸. Dans les CAP, la réflexivité des participants se travaille collectivement. Le questionnement induit par le collectif participe à la remise en question constructive des pratiques individuelles et collectives. L'amélioration des pratiques passe par **le travail à plusieurs**, pour augmenter l'objectivité des analyses, la quantité des idées, les connaissances en présence. Comme toute réflexion, elle sera plus efficace si elle est outillée. Le participant veillera ainsi à **garder des traces** qui permettront d'organiser la réflexion, la penser sur le moyen ou long terme et la travailler. A la réflexivité collective vient s'articuler et se nourrir une réflexivité individuelle dont l'enseignant pourra conserver les traces, par exemple à travers un portfolio.

L'engagement du participant en matière de présence et de contribution est indispensable. La dynamique d'échange soutenu, de réciprocité et de confiance exige en outre de veiller à la **confidentialité** des échanges au sein de la CAP et au **respect mutuel** des expériences et des traces concrètes déposées par chacun.



Pour le participant, s'impliquer dans une CAP, c'est aussi :

- oser la créativité et être ouvert aux nouvelles idées ;
- être prêt à ajuster ses pratiques ;
- respecter la confidentialité des échanges ;
- s'engager en participant assidument aux réunions.

⁸ A ce sujet, voir Chanier, T. & Cartier, J. (2007). *Communauté d'apprentissage et communauté de pratique en ligne: le processus réflexif dans la formation de formateurs*. Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, 3 (3), 64 - 82. <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00151462/document>



Le formateur-animateur :

Le formateur-animateur de la CAP est un **mobilisateur de savoirs, garant du cadre, facilitateur** des discussions et **organisateur**. Il joue un rôle clé en soutenant la définition des objectifs spécifiques, en cadrant l'ensemble du processus jusqu'à la réalisation de la production concrète et sa diffusion.

Il s'assure que les discussions soient productives et respectueuses, afin que tous soient activement engagés dans le processus d'apprentissage et de développement professionnel. Il veille à ce que le travail de la CAP soit centré sur l'apprentissage, l'accompagnement du parcours scolaire et/ou du développement des élèves. Il gère également les interventions de l'expert, établissant les liens entre l'expertise apportée et les échanges au sein de la CAP. Il veille en particulier à organiser les connaissances partagées entre les participants afin de les rendre facilement accessibles et de manière équilibrée. Le formateur-animateur diffuse à l'ensemble des participants les références, les présentations, les rapports, et l'ensemble des savoirs pertinents au développement de la CAP. Mais il valorise aussi les résultats de la CAP qui auront été obtenus sous diverses formes : meilleures pratiques, nouvelles approches ou leçons tirées de la communauté, etc.

Le formateur-animateur est aguerri au domaine travaillé, mais n'en est pas à tout prix un spécialiste. L'essentiel pour le formateur-animateur sera de garantir le mode particulier de la formation en CAP sous sa **forme plus horizontale**, et éloignée d'une transmission descendante des savoirs, plus conforme aux habitudes « classiques » de formation. Le maintien, au cours de tout le processus, de **relations axées sur la collaboration et la coopération**, plus que sur la coordination, constitue un enjeu important face aux imprévus, comme par exemple – cela peut arriver – l'impatience que peut générer la longueur de certaines discussions ou la production qui traîne à se finaliser. L'animateur sera donc particulièrement vigilant et veillera, chaque fois que nécessaire, à remobiliser la culture coopérative.



À retenir :

À la différence d'autres formations, le formateur-animateur d'une CAP n'a pas de rôle de transmission. Il mobilise les savoirs et savoir-faire des participants dans un cadre de collaboration et de coopération.

L'expert externe

Dans une CAP, l'expert est un **spécialiste de la thématique** travaillée. Son rôle est essentiel pour enrichir les formations avec des **connaissances théoriques et pratiques** issues des recherches en éducation ou centrées sur le développement de l'élève, et pour interroger et stimuler le travail des participants. Sa mobilisation permettra, le cas échéant, de recentrer le débat et d'apporter *in fine* une légitimité externe et objective à la CAP. Dans la plupart des CAP, l'intervention externe sera celle d'un **expert scientifique**. Cependant, pour certaines thématiques spécifiques, l'intervention d'un acteur choisi pour son **expertise professionnelle reconnue** pourra être privilégiée. Le rôle essentiel de l'expert externe consiste à soutenir le développement de la communauté et de l'apprentissage en aidant au repérage des sources fiables d'informations et à la reformulation du savoir collectif.

L'expert contribue aux travaux de la CAP par différents moyens :

- Il apporte des **connaissances et des savoirs fondés** : l'expert partage des recherches récentes, des théories et des pratiques/outils pédagogiques éprouvées, fondées sur l'expérimentation et documentées quant à leurs impacts sur les apprentissages⁹. Ces apports sont communs à tous les participants, fournissant des références, un vocabulaire et des outils spécifiques communs.
- Il fournit **conseils et soutiens ciblés sur la CAP** : l'expert offre des conseils en lien avec la thématique travaillée dans la CAP et aide à résoudre des problèmes spécifiques rencontrés par les participants. Il aide également à formuler des savoirs collectifs.
- Il contribue à **l'amélioration des pratiques** : sur la base de connaissances scientifiques solides et éprouvées, l'expert propose des innovations et des pistes de solutions pour améliorer les pratiques des participants. En accueillant les idées des participants, il pourra également entrevoir de nouvelles perspectives dans le domaine de ses recherches ou dans celui de sa pratique professionnelle.



Points d'attention

Le témoignage d'un pair expérimenté, bien que précieux, ne constitue pas une expertise au sens des CAP. Ce type de contribution, que l'on assimilera plutôt à un témoignage utile, pourra néanmoins être utile à la réflexion collective de la CAP. Ni les participants ni le formateur-animateur ne peuvent intervenir au titre d'experts externes au sein de la CAP.

⁹ Voir à ce sujet Dionne et al., cités dans Delisse et al., 2020, p. 15.

Les objectifs de la CAP, les productions spécifiques concrètes et leur diffusion

Le cheminement au sein de la CAP est guidé par les objectifs communs, qui serviront de fil rouge tout au long de la démarche collective. Avec le soutien du formateur-animateur, les participants travaillent à définir et à atteindre ces objectifs. Ils élaborent une production concrète issue des échanges et de la collaboration (séquence de cours, un recueil de pratiques inspirantes, un support pédagogique, une analyse détaillée des pratiques, etc.).

Il est essentiel que le projet commun de la CAP soit compatible avec les objectifs et réalités de terrain de l'ensemble des participants, de manière à ce qu'ils puissent ajuster ou adapter la production collective à chaque contexte spécifique. En travaillant ensemble, les participants créent des ressources utiles et inspirantes, tout en ayant la garantie que leur diffusion respecte les accords et les conditions définies par l'ensemble des membres de la CAP.

Un intérêt non négligeable de l'élaboration d'une production concrète est aussi d'accroître le potentiel de dissémination de la connaissance produite par la CAP au sein des écoles, des Centres PMS ou des Pôles territoriaux desquels sont issus les membres de la CAP. Les productions concrètes réalisées au sein d'une CAP seront plus facilement transmissibles et constitueront des ressources appropriables pour les professionnels du système éducatif qui n'ont pas participé à la CAP¹⁰.



Points d'attention

- La diffusion des productions de la CAP est vivement encouragée. Toutefois, chaque participant ayant contribué à la réalisation doit donner son accord pour la diffusion.
- Le formateur-animateur pourra encourager l'utilisation de la plateforme e-classe pour la diffusion des productions concrètes.

10 Sur la question des enjeux de la dissémination et du développement professionnel (indirect) des enseignants extérieurs au processus de formation, voir Van Nieuwenhoven et Colognesi dans Dejaegher et al., 2021.

Exemple de CAP sur la compréhension en lecture en primaire



Phase de démarrage

Au cours de cette phase préliminaire, les membres de la CAP définissent un **objectif spécifique et concret** : identifier les difficultés des élèves en compréhension en lecture en vue de proposer des stratégies adaptées.

Les participants se mettent par ailleurs d'accord sur :

- le genre de texte qui sera utilisé : informatif
- l'objectif de production : une grille d'identification des difficultés rencontrées par les élèves lors des compréhensions de lecture et des pistes qui peuvent venir soutenir les apprentissages en lien avec les difficultés répertoriées.



Pendant la CAP

- Les participants partagent/ comparent sur base de traces recueillies dans leur classe les difficultés que rencontrent les élèves lors de compréhension de lecture. De ces échanges, ils élaborent une première grille en regroupant les difficultés par catégories (ex. lié au vocabulaire, lié à la structure du texte, aux prédictions sur le texte, ...).

Afin d'affiner cette première ébauche de grille et d'approfondir l'analyse, les participants font le choix de travailler sur un matériau commun et d'évaluer la compréhension en lecture de leurs élèves sur des textes identiques. Pour faciliter la sélection de ce matériau commun, le formateur-animateur peut suggérer comme support la fiche consortium « [Enseigner explicitement des stratégies de lectures](#) » (C2_A21-22_D1717) où ils trouveront des outils d'évaluation de compréhension de lecture¹¹ qui leur permettront de dresser un listing des difficultés et acquis tout en permettant une amorce de questionnement sur les stratégies de lecture des élèves.

- Entre les journées CAP, les participants utilisent les outils d'évaluation sélectionnés avec leurs élèves et rapportent à la CAP les difficultés les plus courantes.

¹¹ « 8 stratégies pour comprendre les textes courants », recherche de l'équipe ADEL de l'UQAM (Godbout, Turcotte et Giguère), 2016

- En CAP, les participants croisent leurs données et collectivement la grille est complétée. Pour répondre à ces difficultés, les participants, en se référant toujours à la fiche consortium, commencent à réfléchir aux stratégies de lecture à enseigner aux élèves qui pourraient répondre à leurs besoins.



Focus : L'apport de l'expert

C'est à ce moment-là que **l'expert** pourrait intervenir. Cet expert aura une connaissance aigüe de la lecture experte. Il pourra ainsi être choisi parmi les experts du consortium Français Latin ou parmi les chercheurs travaillant sur PIRLS. Il s'appuiera sur ses recherches et sur des outils concrets facilement accessibles par les enseignants et ayant fait leur preuve.

Son rôle pourra être double :

- étoffer la grille de typologie des difficultés en aidant à identifier dans les traces récoltées par les enseignants, les processus menant à la compréhension qui seraient déficitaires ;
- mettre en relation les principales difficultés avec les stratégies les plus adéquates pour y remédier.

Les participants peuvent, suite à l'éclairage de l'expert, affiner la grille et y associer les stratégies les plus pertinentes.



Phase de clôture

La phase de clôture est l'occasion de voir si l'objectif défini en début de CAP a pu être totalement ou partiellement atteint.

Elle est aussi l'occasion de finaliser la production : une grille des difficultés que peuvent rencontrer les élèves en compréhension en lecture avec pour chaque grande catégorie de difficultés, la (les) stratégie(s) de lecture à enseigner de manière explicite.

Après la CAP, les participants pourront recourir aux stratégies pertinentes évoquées dans la CAP avec leurs élèves, voire en co-enseignement.

Comment participer ?

Pour rappel, l'inscription aux CAP est volontaire. Si vous êtes intéressé(e) à participer à une CAP, vous pouvez consulter les sites des organismes de formation de niveaux interréseaux (IFPC) et réseaux (CECP, SeGEC, FELSI, CPEONS, WBE) qui les mettront progressivement en place à partir de janvier 2025.

Pour les formations interréseaux, les pratiques professionnelles seront travaillées dans le cadre de balises, des références et outils qui sont communs à l'ensemble des membres du personnel en FWB.

Les CAP assurées par les réseaux prendront davantage en compte les spécificités de chaque réseau (projet éducatif et pédagogique, plateformes/outils spécifiques, etc.).

Pour consulter les thématiques des CAP qui seront progressivement proposées par les différents organismes de formation, et pour vous y inscrire, vous pouvez parcourir les programmes annuels de formation qui reprennent l'ensemble des formations proposées durant l'année scolaire concernée. Chaque programme annuel de formation précise pour chaque CAP :

- une description détaillée de la formation
- les objectifs de la formation
- la durée, les dates et lieux des sessions de formation
- le public cible.



Les programmes annuels de formation sont accessibles via les liens suivants :

- Formations organisées en interréseaux
[par l'Institut interréseaux de la formation professionnelle continue \(IFPC\)](#)
- Formations organisées au niveau des réseaux
[par le Conseil de l'enseignement des communes et des provinces \(CECP\)](#)
[par le Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné \(CPEONS\)](#)
[par Wallonie-Bruxelles enseignement \(WBE\)](#)
[par l'Institut de formation de l'enseignement catholique \(IFEC\)](#)
[par la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants \(FELSI\)](#)

Pour en savoir plus



Pour en savoir plus sur la FPC :

- Circulaire 8742 du 26/09/2022 :
[http://enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%208742%20\(8997_20220926_142424\).pdf](http://enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%208742%20(8997_20220926_142424).pdf)

Pour en savoir plus sur les CAP :

- [Arrêté du 18 janvier 2024 fixant les critères et les conditions de validité des communautés d'apprentissage professionnelles, modalité autre de formation professionnelle continue](#)
- https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2024/03/MNRRapport-Recherche-Comite-scientifique_CAPs_UCL.pdf
- <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/actualites/mise-en-place-des-communautes-dapprentissage-professionnelle-cap-a-la-entree-24-25/>

Communauté d'apprentissage professionnelle

